



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DRÔME

Préfecture  
Cabinet du Préfet  
Service départemental de la  
communication interministérielle

[pref-communication@drome.gouv.fr](mailto:pref-communication@drome.gouv.fr)

Valence, le 22 novembre 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### JOURNÉE DU 22 NOVEMBRE 2018 Point de situation à 11h45

A cette heure, la circulation est fluide sur la quasi totalité du département. Seule la sortie n°18 (Montélimar Sud) est encore fermée pour des raisons de sécurité.

De nombreuses opérations de verbalisation sont en cours afin d'empêcher les entraves à la circulation. Les contrevenants pourront notamment se voir dresser des procès verbaux pouvant aller jusqu'à 135 € pour chaque infraction relevée ainsi qu'une perte de points pour les automobilistes pour lesquels les véhicules sont mal garés.

Un dépôt logistique vient de faire l'objet d'un déblocage avec l'appui des forces de l'ordre. De nombreuses infractions pouvant faire l'objet de poursuites ont été relevées.

Le préfet reste attaché à la fois à liberté de circulation et la liberté d'expression, qui doivent être conciliables au bénéfice de tout nos concitoyens.

Comme les jours précédents, tous les transports scolaires, urbains et inter-urbains ont pu être mis en œuvre.

---

**Pour suivre l'actualité des services de l'État dans la Drôme :**

**Facebook : [www.facebook.com/prefet26](https://www.facebook.com/prefet26)**

**Twitter : [@Prefet26](https://twitter.com/Prefet26)**

**Site internet : [www.drome.gouv.fr](http://www.drome.gouv.fr)**